Conformité de pose cuisine

| Par clelixa |
|---|
| Bonjour, |
| Je suis conceptrice cuisine. |
| Nous avons installé une cuisine chez une cliente, qui le jour de la pose n'a pas souhaité que celle-ci soit installée conforme au plan. |
| Je lui ai donc demandé une décharge de pose non conforme signé. |
| Aujourd'hui celle-ci me demande de la poser conforme au plan maintenant que la cuisine est installée. |
| Est-elle dans son droit ? |
| Je ne sais pas trop si je suis au bon endroit pour poser cette question. |
| En vous remerciant par avance. |
| Par yapasdequoi |
| Bonjour, Si la personne a effectivement signé une demande pour modifier la pose, elle ne peut pas revenir sur cette demande sauf à repayer le supplément pour les travaux additionnels. |
| Par Burs |
| Bonjour, |
| Nous avons installé une cuisine chez une cliente, qui le jour de la pose n'a pas souhaité que celle-ci soit installée conforme au plan. |
| Je lui ai donc demandé une décharge de pose non conforme signé. |
| Aujourd'hui celle-ci me demande de la poser conforme au plan maintenant que la cuisine est installée |
| ça doit être moi, mais je ne comprends rien. La cuisine à été posée non conforme a sa demande et maintenant, on vous demande de la refaire conforme au plan. |
| Par Henriri |
| Hello! |
| Clelixa, vous êtes allé chez cette cliente avec une cuisine à poser selon la configuration convenue avec elle à la commande (configuration 1 signée). A votre arrivée chez elle cette cliente vous demande de monter la cuisine selon une |

Elle vous demande plus tard de revenir pour remonter sa cuisine selon la configuration 1... Alors envoyez-lui un devis

autre configuration (configuration 2 signée à votre demande), ce que vous faîtes.

Α+

pour ce changement!

Par clelixa

Merci à tous pour vos retours Excellente journée à vous